



SEANCE DU 27 JUIN 2019

Date d'envoi de la convocation : 21 Juin 2019

Nombre de membres : 220
Nombre de présents : 166
Nombre de votants : 189
(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Gérard CHEVEREAU

L'an deux mille dix-neuf, le **Jeu**di 27 Juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAUCHON Patrick (à partir de 19h18), POIRIER Isabelle suppléante de FAUDEMERE Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN Bernard, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique, GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOULLEGATTE Jean-Michel, CATELAIN Pierre suppléant de HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël (jusqu'à son départ à 19h30), JOURDAIN Patrick, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LEBLOND Auguste suppléant de LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (jusqu'à son départ à 21h15), LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGOUPIL Jean-Claude, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine (jusqu'à son départ à 20h51), LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LESENECHAL Guy, LEGUILLOU Alexandrina suppléante de LETRECHER Bernard, LINCHENEAU Jean-Marie, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel (jusqu'à son départ à 19h28), MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle, MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MATELOT Jean-Louis, MAUQUEST Jean-Pierre (à partir de 19h23), MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre,

MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PILLET Patrice, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEAU Roger, ROUSSEL Pascal (jusqu'à son départ à 19h55), ROUXEL André, SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, MARGUERIE Jacques suppléant de Thierry TARDIF, TAVARD Agnès, TIFFREAU Danièle, TISON Franck, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VIGER Jacques (à partir de 19h18), VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas (à partir de son arrivée).

Ont donné procurations :

BAUDIN Philippe à CATHERINE Arnaud, BURNOUF Hervé à ROUXEL André, CAUVIN Bernard à GODEFROY Annick, D'AIGREMONT Jean-Marie à LECOQ Jacques, DELAPLACE Henri à PARENT Gérard, DRUEZ Yveline à JOURDAIN Patrick, FAGNEN Sébastien à HOULLEGATTE Jean-Michel, GOUREMAN Paul à FEUILLY Hervé, GUERIN Alain à GANCEL Daniel, HAMON-BARBE Françoise à BROQUAIRE Guy, JOUAUX Joël à BARBE Stéphane (au départ de Joël JOUAUX, à partir de 19h30), LEFRANC Bertrand à HEBERT Dominique, LE MONNYER Florence à VIVIER Nicolas (au départ de Florence LE MONNYER à 21h15), LEMONNIER Thierry à LEBRUN Bernadette, LEGER Bruno à MAIGNAN Martial, LEONARD Christine à BELLIOU-DELACOUR Nicole (au départ de Christine LEONARD à 20h51), LERECULEY Daniel à VIGNET Hubert, LETERRIER Richard à NICOLAI Michel, MOUCHEL Jean-Marie à LEBRETON Robert, PEYPE Gaëlle à MAGHE Jean-Michel (jusqu'au départ de M. MAGHE à 19h28), PINABEL Alain à DESTRES Henri, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, REVERT Sandrine à LEMYRE Jean-Pierre, ROUSSEL Pascal à HUET Catherine (au départ de Pascal ROUSSEL à 19h55), ROUSVOAL Camille à TIFFREAU Danièle, SARCHET Jean-Baptiste à REBOURS Sébastien, VIVIER Nicolas à LE MONNYER Florence (jusqu'à son arrivée)

Excusés :

BALDACCI Nathalie, BASTIAN Frédéric, BESNARD Jean-Claude, BRECY Rolande, BROQUET Patrick, CAUVIN Jean-Louis, DELESTRE Richard, DESQUESNES Jean, DUPONT Claude, FALAIZE Marie-Hélène, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GOSSELIN Albert, GUERARD Jacqueline, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LALOË Evelyne, LEJAMTEL Ralph, LESEIGNEUR Hélène, LEVAST Jean-Claude, LOUISET Michel, MAUGER Michel, POIDEVIN Hugo, THEVENY Marianne, VARENNE Valérie, VILTARD Bruno.

Délibération n° DEL2019_059
OBJET : Plan d'actions ESS 2019-2021

Exposé

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, fondations, ou sociétés commerciales agréées Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Les entreprises de l'ESS bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Ce mode d'entreprendre s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement économique de l'agglomération (projet de territoire) et du Schéma Régional de Développement Economique, des Entreprises, pour l'Innovation et l'Internationalisation (SRDEII).

Sur le Cotentin, l'ESS représente 526 établissements employeurs, plus de 6300 salariés soit 13,1 % de l'emploi (données 2017).

Une démarche de diagnostic avait été engagée, dès 2014, en lien avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS). Cette dynamique partenariale avait abouti à l'élaboration d'un premier plan d'actions triennal ESS 2016-2018 co-construit avec 26 structures du comité de suivi et comportant 3 axes :

- un premier axe sur la communication, la sensibilisation et la promotion de l'ESS,
- un deuxième axe sur l'accueil, l'orientation, l'accompagnement des porteurs de projet et la structuration de l'ESS,
- un troisième sur la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques.

Un certain nombre d'événements et d'actions ont été menés au cours de ces trois dernières années. A titre d'exemple, plus d'une vingtaine d'articles sur l'économie sociale et solidaire ont été diffusés sur différents supports de communication (le magazine communautaire...), des temps d'échanges et ateliers de travail dédiés à l'entrepreneuriat dans l'ESS ou la commande publique ont été organisés.

En novembre 2017, dans le cadre du mois de l'ESS, un événement fédérateur, co-construit avec les acteurs du comité de suivi, s'est déroulé à la Cité de la Mer. Articulée autour d'un salon d'affaires (près d'une centaine de rencontres), d'un éductour (100 élèves et enseignants) et d'un forum dédié au grand public (300 visiteurs), cette journée s'est achevée par la remise des prix du premier appel à projets qui a récompensé 3 structures d'ESS du territoire.

Compte tenu de la dynamique enclenchée par ce premier plan d'actions reconnu par les structures de l'ESS, il est proposé de relancer la démarche pour la période 2019/2021.

Pour ce faire, 3 ateliers de travail, réunissant une vingtaine de structures, ont été organisés et animés par la CRESS. Ce travail a abouti au plan d'actions joint en annexe.

Sa mise en œuvre sera progressive sur une durée de 3 ans, entre 2019 et 2021, et s'inscrira en lien avec l'Accord de Performance Territoriale (APT).

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Inter-Commission Promotion et Attractivité et Développement des territoires,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 183 - Contre : 0 - Abstentions : 6) pour :

- **Adopter** le plan d'actions ESS 2019-2021, joint en annexe ;
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

Annexe : Plan d'actions 2019-2020-2021

Axe 1 : Communication, Promotion, sensibilisation à l'ESS	
Objectifs poursuivis	Actions
<p>Sensibiliser/promouvoir l'ESS envers différents publics</p> <p>Faciliter la connaissance de l'ESS et des actions poursuivies par les structures auprès du grand public</p> <p>Œuvrer pour la reconnaissance des acteurs de l'ESS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coorganiser une nouvelle édition du Forum ESS - Associer des événements fédérateurs à destination des professionnels, ESS et hors ESS, ouverts au plus grand nombre afin de faire connaître et reconnaître l'ESS en ciblant les publics : jeunes, étudiants, professionnels ESS et hors ESS, collectivités, grand public... - Actualiser le panorama de l'ESS sur la CAC, en y incluant un zoom thématique sur une filière ESS du territoire (économie circulaire, IAE, circuits courts...) - Favoriser la mise en œuvre d'actions spécifiques pour encourager la réalisation et le développement de projets ESS (appel à projets, défis citoyens,) - Coconstruire et coanimer une démarche spécifique de communication à l'attention des jeunes - Coconstruire une ou des actions de mobilisation autour du bénévolat, de l'engagement à l'attention des jeunes, des étudiants mais aussi et surtout des entreprises classiques pour permettre le transfert/ l'échange de compétences - Mettre en place un « label » ESS pour identifier et afficher son appartenance ESS sur le territoire (via par exemple un logo apposé sur site web, agence, ...)
<p>Favoriser l'interconnaissance, les échanges, les partages d'expériences entre les acteurs de l'ESS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'offre de service des structures de l'ESS (faire connaître, mettre en relation) par la création d'un annuaire en ligne qualifié : porteurs de projet, secteurs d'activité, prestation, zone géographique - Créer un outil de sourcing et de référencement des prestations proposées par les structures de l'ESS - Développer des actions de réseautage, d'échange de bonnes pratiques et de coopération - Permettre l'ouverture aux autres acteurs du développement économique et de l'accompagnement : CCI, CA, CMA dans un esprit de développement économique et d'interconnaissance - Poursuivre la mise en place d'un véritable réseau ESS sur le territoire coanimé par la CAC et les structures ESS du territoire : promotion, interconnaissance, sourcing. - Définir une charte commune pour flécher et porter les valeurs ESS du territoire. - Coorganiser, soutenir des événements favorisant l'interconnaissance : Eco-Village, forum et portes ouvertes - Soutenir des espaces dédiés au développement d'affaires et facilitant les coopérations : les rendez-vous d'affaires, ESSPRESSO, Club des dirigeants
<p>Développer une stratégie de communication « ESS » pour informer les acteurs/entrepreneurs de l'ESS et relayer les actions/événements/activités... portés par les structures de l'ESS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une page spécifique à l'ESS intégrée au site de la CAC afin de valoriser l'ensemble des structures ESS du territoire (actions, offres, événements,...) - Proposer des teasers vidéo des structures ESS à mettre en ligne sur site de la CAC - Communiquer via le magazine communautaire et newsletters :

	<p>portait d'acteurs, activités, évènements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) - Renforcer le travail de communication et d'échange entre les structures ESS et la CAC : veille, diffusion et partage des ressources (publication, web séminaires...) issus de RTES - Renforcer le travail de coconstruction de l'information et développer une communication pro-active - Créer des évènements type « portes-ouvertes de l'ESS » à destination du grand public pour une présentation des structures ESS
--	---

AXE 2 : Accueil, orientation, accompagnement des porteurs de projet et structuration de l'ESS	
Objectifs poursuivis	Actions
<p>Faire connaître et reconnaître l'ESS pour donner l'envie d'entreprendre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuer/renforcer les actions de sensibilisation envers les publics « jeunes » et les porteurs potentiels (étudiants, jeunes en insertion, demandeurs d'emploi...) - Proposer une sensibilisation adaptée via des supports de communication au collège, lycée, enseignement supérieur - Inclure la sensibilisation à l'ESS dans les programmes scolaires/universitaires - Favoriser la mise en place d'actions de sensibilisation à destination des élèves et étudiants (Innoviales, forum emploi ESS,...) - Faciliter la mise en relation des étudiants et acteurs de l'ESS pour les stages et/ou projets tutorés - Faciliter les sorties découvertes – immersion – portes ouvertes au sein de structures ESS - Coorganiser des ateliers de créativité autour des problématiques de territoire (besoins et attentes) tels que les hackathons, ateliers créatifs, ... - Renforcer la médiatisation sur l'entrepreneuriat et la chaîne de l'accompagnement en ESS via les médias, la presse. - Communiquer via des portraits d'acteurs innovants qui ont créé leurs activités sur le territoire pour donner l'envie d'entreprendre
<p>Faciliter l'appropriation et la compréhension de l'entrepreneuriat d'ESS par les acteurs de l'accompagnement</p> <p>Accroître la visibilité - clarifier la chaîne de l'accompagnement</p> <p>Orienter les porteurs de projets selon les typologies de projet vers les bons interlocuteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer/renforcer les partenariats avec les structures d'accompagnement : CCI CMA CA ML PE ... et différents réseaux - Coorganiser des temps d'information avec les différents acteurs de la chaîne d'accompagnement CCI CMA CA ML PE - Faciliter l'information de 1^{er} niveau, l'accueil de 1^{er} niveau et l'accompagnement de proximité par les structures d'accompagnement aux Porteurs de Projet en ESS - Renforcer la présence des structures ESS et de la CAC dans les espaces de porteurs de projets
<p>Sécuriser les parcours des porteurs de projets</p> <p>Favoriser le développement d'activités consolidées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le développement, l'accès et la mise en visibilité des outils de financement - Créer des partenariats et des espaces d'échanges pour faciliter la mutualisation (emploi, moyen, mécénat de compétences) et l'accès aux financements de l'ensemble des acteurs de la création au développement - Identifier et s'appuyer sur les besoins, attentes et ressources locales (TEE, économie circulaire, agriculture durable) pour impulser un développement économique de l'ESS sur le territoire.

	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers de réflexion auprès des personnes âgées et des personnes âgées prégnantes du territoire, en lien avec les acteurs locaux
Diffuser la culture du bénévolat et communiquer sur l'engagement associatif	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir des actions de sensibilisation au bénévolat en partenariat avec France bénévolat - Renforcer les relations partenariales avec les têtes de réseaux (France bénévolat, Mouvement associatif...), la CAC et les associations employeuses - Identifier et caractériser les nouvelles approches de l'engagement associatif sur le territoire - Développer des actions de sensibilisation à l'engagement associatif envers les jeunes - Développer le mécénat de compétences - Rédiger des articles spécifiquement dédiés à l'engagement associatif et bénévole

AXE 3 : Prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques	
Objectifs poursuivis	Actions
Intégrer et valoriser les structures ESS dans les politiques de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le portage des actions ESS (élu référent, chargé de mission) tout en assurant la transversalité avec les autres services de la collectivité - Mettre en place un schéma des achats socialement et économiquement responsables - Développer le recours aux marchés réservés et aux clauses sociales et environnementales
Faciliter l'ancrage territorial des projets et l'hébergement des structures	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un lieu ESS de rencontre, de partage (grand public, acteurs ESS, autres acteurs...) d'exposition, de sensibilisation à l'ESS. - Faciliter-encourager les synergies, travailler ensemble et coanimer des temps en dehors « Comité ESS » afin de créer un écosystème favorable à l'émergence et au développement de projets ESS sur le territoire. - Créer un club, un réseau ESS qui soit force de proposition sur l'émergence de projets au service du territoire - Prévoir des temps d'animation collectif pour faire émerger des projets associant acteurs ESS, hors ESS, acteurs de la recherche... - Intégrer les structures de l'ESS dans la veille mise en place par le Territoire en matière immobilière et foncière - Permettre l'accès aux aides à l'immobilier pour les structures de l'ESS - Participer aux échanges autour de la monnaie locale Normande le Rollon
Favoriser le développement et la diffusion de nouveaux services par les structures de l'ESS Impulser des actions innovantes, novatrices	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des temps d'animation dédiés aux porteurs de projet - Faciliter la présence des acteurs de l'accompagnement en ESS sur le territoire (ex : CAE Crescendo et autres) - Faciliter la mise en œuvre d'une démarche d'innovation sociale permettant aux structures de l'ESS de valoriser leurs savoir-faire
Faire de l'ESS un véritable axe de développement territorial et le valoriser en tant que tel à	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la démarche ESS du Cotentin dans les instances régionales et nationales

Envoyé en préfecture le 05/07/2019
Reçu en préfecture le 05/07/2019
Affiché le **SLO**
ID : 050-200067205-20190705-DEL2019_059-DE

différentes échelles	
Définir et partager des indicateurs de la politique publique ESS	- Définir et mettre en place des indicateurs de suivi et de performance afin de pouvoir les partager